

Sébastien Jetté, candidat au poste de vice-présidence politique

Comment envisagez-vous le développement des relations avec d'autres organisations politiques?

Premièrement, j'aimerais effectuer un rapprochement avec les comités sectoriels qui sont pertinents avec les secteurs d'éducatifs dispensés par la TÉLUQ. Le but de ce rapprochement serait d'influencer les employeurs des différents secteurs en leur faisant voir la 'plus-value' que nous avons à offrir aux employeurs. Comme plusieurs d'entre vous semblent avoir eu des expériences négatives lors d'entrevue due à une image négative de la TÉLUQ aux yeux de divers employeurs, il est temps de leur faire valoir la détermination, la volonté et la discipline que les études à distance développent en nous. Un autre organisme que je souhaite courtisé est l'OPHQ. Les politiques de la TÉLUQ en matière d'handicap ne sont pas bien définies. Bien que des projets soient sur la table pour établir un comité qui remédiera à cette situation je crois qu'un coup de pouce de la part de l'office des personnes handicapées du Québec serait un apport de taille pour aider les étudiants qui sont aux prises avec des handicaps. Ce problème est assez important pour les étudiants en région où les examens se font chez des personnes choisies par la TÉLUQ qui n'offre pas de soutien pour les personnes handicapées.

Dans le contexte politique actuel, quels sont, selon vous, les grands axes de défense des intérêts des étudiants de l'AETELUQ?

Bien que la hausse des frais de scolarités et les coupes budgétaires dans les universités soient des sujets qui nous touchent tous, je pense que le rapport qualité-prix de l'éducation qui nous est fourni est plus important.

Les axes que je choisis de défendre seront à une échelle locale, la qualité des cours que nous recevons et des mises à jour de ces derniers qui sont d'une importance cruciale pour la crédibilité de nos diplômes. La qualité de l'encadrement est aussi un sujet qui nous touche tous. Bien que la majorité des tuteurs soient dévoués à la cause et nous supportent adéquatement, il arrive trop souvent que ces derniers refusent de nous aider et ne respectent pas les délais de correction prescrits. Noté que les délais de correction sont prescrits par leur convention collective. Malheureusement, leur syndicat ne semble pas avoir ni d'outils pour évaluer la situation et de capacité à prendre des mesures correctives. Pour moi cette situation est inacceptable, mon premier cheval de bataille sera de mettre un système d'évaluation des tuteurs par les étudiants pour que ces derniers deviennent redevables de leurs actions.